

**PROJET
D'EMBOUCHE BOVINE**

PROMOTEUR

**☞ ABDOU NDIAYE B
DE BARY SINE**

COUT DU PROJET : 265 500 F

FINANCEMENT SOLLICITE : 249 250 F

PARTICIPATION PROMOTEUR : 16 250 F

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIO DU PROJET

Depuis des années, une succession de déficit pluviométrique a prévalu au Sénégal cette situation, caractérisée par les aléas climatiques particulièrement difficiles, conjugués aux effets néfastes de l'exploitation anarchique des ressources naturelles, a fortement ébranlé les écosystèmes agro-pastoraux.

Dans ce contexte, les conditions de l'élevage plus pratiqué dans la zone sous des formes traditionnelles où les nombre prime sur la qualité en raison du rôle social attribué au cheptel qui est une élément important du standing social, ne cesse de se dégrader.

Face aux limites structurelles de l'élevage extensif qui est un important pilier de l'économie rurale, les populations de la communauté rurale de Ngayokhème, avec l'appui des services d'encadrement et des partenaires au développement ont réajusté leurs pratiques d'élevage par le développement de petites unités d'embouche dont la rentabilité financière est aujourd'hui connue des paysans.

C'est pourquoi, conscient de la nécessité de développer des systèmes alternatifs d'élevage, Monsieur Abdou NDIAYE s'est inscrit dans la mouvance en initiant le présent projet d'embouche bovine.

Il convient de rappeler aussi à cet effet que la réalisation du PLD de la communauté rurale de Ngayokhème enclenchée par le conseil rural avait fortement recommandé la pratique de l'embouche comme moyen de lutte contre la pauvreté des populations fortement touchés par la pauperisation.

II. LES OBJECTIFS VISES

- intensification du mode d'élevage ;
- génération de revenus financiers permettant un auto-financement d'autres activités de développement ;
- intégration agriculture, élevage par la production de fumure organique capable d'amender les sols appauvris pour les meilleurs rendements agricoles, assurer une sécurité alimentaire de son ménage.

III. DESCRIPTION DU PROMOTEUR

Monsieur Abdou NDIAYE est un agro-pasteur né le 12/04/1948 à Bary Sine. C'est un adepte de la pratique d'embouche, car ayant une longue et riche expérience en matière d'élevage, il est doublé d'une bonne pratique d'intermédiation en matière de vente de bétail à travers les loumas.

IV. LA LOCALISATION

Le projet sera implanté dans le village de Bary Sine, situé dans la communauté rurale de Ngayokhème, il est peuplé de 996 habitants tous agro-pasteurs. Bary Sine est distant de quelque dix km du Chef lieu de la communauté rurale de Ngayokhème et proche des marchés d'approvisionnement de Bambey et Mbafaye, il est accessible à toutes saisons, il faut noter que les habitants ont une centaine d'expériences en embouche bovine, car disposant d'un cheptel très important.

V. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agira dans le cadre du projet de mettre en stabulation 3 bovins en fin de croissance et répondant aux critères d'embouche par années en raison d'une tête par rotation de 105 jours dont 15 jours prévus pour la vente.

Avec son expérience certaine, des marchés à bestiaux, le promoteur compte cibler les meilleurs moments pour s'approvisionner et pour vendre après finition.

La base de l'alimentation sera constituée de paille de brousse avec un apport en son de mil et d'aliments « jarga » en plus du suivi vétérinaire effectué par l'agent d'élevage du CERP de Niakhar.

5.1. Planning de production

Actions à mener	à 1 ^{er} mois	2 ^{ème} mois	3 ^{ème} mois	4 ^{ème} mois	5 ^{ème} mois	6 ^{ème} mois	7 ^{ème} mois	8 ^{ème} mois	9 ^{ème} mois	10 ^{ème} mois	11 ^{ème} mois	12 ^{ème} mois
1 ^{ère} rotation												
2 ^{ème} rotation												
3 ^{ème} rotation												

La durée de remboursement étant de 12 mois, le promoteur peut faire trois rotations dans l'année, donc trois bovins de 200 000 F/tête.

5.2. Description des investissements

- Etable de stabulation : elle sera un abris local de 9m² ;
- Le petit matériel d'exploitation
 - Mangeoires : 1 ;
 - Abreuvoirs : 1 ;
 - Fourche : 1
 - Râteau : 1.

Il faut signaler que ces investissements déjà disponibles à tout moment et ne nécessitent aucune dépense concernant l'alimentation, il s'agira d'une rotation alimentaire composée de :

- paille de brousse : 4 charges de charrettes ;
- son de mil : 4 pots de tomate GM/jour durant 90 jours ;
- aliment « jarga » : 2 kg/jour ;
- abreuvement à volonté.

Les soins vétérinaires porteront sur la vaccination contre les maladies dominantes dans la zone et le déparasitage avec l'IVOMEK.

5.3. Les charges d'exploitation

- Animaux : 200 000 F x 1 = 200 000 F ;
- Achat corde : 150 F x 3 = 450 F ;
- Frais de convoyage (achat et vente) = 2 000 F

Total	= 202 450 F
--------------	--------------------

Achat produits véto

- Injection d'ivomec (500 F x 4 doses) = 2000 F (déparasitage) ;
- Injection pasteurellose = 100 F – pasteurellose bovine ;
- Injection carbosympto = 100 F peste bovine ;
- Bétail : 700 F – Trypanosomiase

Total	2 900 F
--------------	----------------

Alimentation

- paille de brousse (3000 x 4 charges) = 12 000 F ;
- son de mil (35F x 4 pots x 90j) = 19 800 F ;
- aliment « jarga » = (150F x 2kg x 90j) = 27 000 F ;
- eau = (15F x 90j) = 1 350 F

Total	60 150 F
--------------	-----------------

COÛT DU PROJET	265 900 F
-----------------------	------------------

N'ayant pas à faire face à des coûts d'investissement en infrastructures et en petits matériels d'exploitation – coût du projet équivalent aux charges d'exploitation.

5.4. Schéma de financement du projet

Désignation	Bénéficiaires	Mutuelles
Etable	+	
Matériel d'exploitation	+	
Paille de brousse	+	
Achat produits véto	+	
Achat des animaux	+	+
Achat des aliments concentrés		+
Achat de son de mil		+
	16 250 F	249 250 F

VI. EVALUATION FINANCIERE

1. Les recettes d'exploitation

Compte tenu de l'expérience du promoteur en matière de commercialisation du bétail, il espère vendre au terme de l'opération au pire des cas à 325 000 F l'animal, donc la recette annuelle pour les trois rotations sera égale à : **325 000 F x 3 = 975 000 F**.

2. Amortissements : néant

3. dépenses d'exploitation annuelle

$$265\ 500\ \text{F} \times 3 = 796\ 500\ \text{F}$$

4. Compte d'exploitation prévisionnel

$$\text{S.N.} = 975\ 000\ \text{F} - 796\ 500\ \text{F} = 178\ 500\ \text{F}$$

5. Flux financier = 59 500 F

Avec un flux financier positif de la première à la troisième rotation, nous pouvons dire que le projet est bien rentable.

VII. EVALUATION DES IMPACTS DU PROJET

1. Aspect financier

La réalisation du projet va permettre au promoteur de dégager un bénéfice net de 178 500 F. ce revenu durant la saison morte devra financé l'achat de brebis comme il le souhaite vivement.

2. La réalisation du projet et sa rentabilité peuvent avoir des effets d'entraînement dans le village, qui regorge de bétail, mais mal exploité et mal valorisé.

3. Intégration agriculture – élevage

La production de fumure organique servira à amender ses parcelles agricoles, donc à augmenter sensiblement ses rendements en mil et arachide dans une zone où les sols sont très pauvres.